



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Prix et concurrence

Question écrite n° 6961

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc rappelle à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, qu'une enquête effectuée par l'INSEE en 1985 pour comparer les prix dans les agglomérations de la métropole ainsi que dans les départements d'outre-mer faisait état d'un écart de niveau général de prix de 7 p 100. L'écart passait à 10 p 100 si l'on prenait en compte les loyers. Il lui demande si une enquête plus récente a eu lieu permettant d'actualiser les écarts constatés il y a trois ans.

Texte de la réponse

Reponse. - Il n'y a pas actuellement de données sur les dispersions régionales de prix plus récentes que celles tirées de l'enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de 1985. Une nouvelle enquête sur les comparaisons des prix à la consommation entre les chefs-lieux de région de la France métropolitaine sera organisée par l'INSEE entre le 15 mars et le 15 avril 1989. Cette opération, portant sur près de 350 produits, permettra d'actualiser les données citées par l'honorable parlementaire. Les premiers résultats en seront disponibles au début de l'année 1990.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6961

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3709